

Madame la Présidente,

Je vous remercie, ainsi que l'ensemble des jardiniers, pour votre démarche de transparence démocratique à l'approche des élections municipales de mars 2026.

Le Clos des Capucins est un enjeu majeur pour Meylan et pour les Meylanais qui y sont profondément attachés. Ce site remarquable constitue à la fois un patrimoine naturel, un réservoir de biodiversité et un lieu de vie précieux. Par l'engagement de votre association La Folle Avoine, il incarne pleinement l'esprit des jardins partagés : transmission, solidarité et respect de la terre.

À l'heure où nos sociétés ont besoin d'ancrage et de lien avec le vivant, les jardins collectifs jouent un rôle social et éducatif essentiel. Fille d'agriculteurs, je mesure l'importance de préserver ce lien. Convaincus de leur utilité, nous souhaitons renforcer leur place dans notre programme, notamment avec la création d'un nouveau jardin collectif à la Serve.

Rien ne se fera sans vous. Plutôt que de décider seuls de l'avenir du Clos des Capucins, nous proposons d'engager, dès le début du mandat, une concertation approfondie avec La Folle Avoine et les usagers du site. Toute évolution devra être partagée et respectueuse de l'identité, de l'histoire et des usages du lieu.

Nous pensons qu'un régisseur ou une vigie permanente pourrait constituer un appui précieux :

- assurer un accueil de qualité ;
- accompagner jardiniers et visiteurs ;
- renforcer le lien social et la préservation du site.

Plusieurs actions pourraient être étudiées ensemble :

- renouvellement des arbres en difficulté sur la partie haute ;
- création d'un verger conservatoire près de la vigne, avec des variétés locales à définir collectivement ;
- évolution de la convention pour améliorer la cohérence et l'esthétique du site ;
- développement de liens avec les écoles, les aînés et les nouveaux habitants ;
- organisation d'ateliers pratiques pour transmettre les savoir-faire du jardinage et faire découvrir, par exemple, le fonctionnement d'un four à pain.

Nous souhaitons renforcer la dimension pédagogique du Clos, en lien avec les écoles et le CINE, à travers des ateliers saisonniers et des actions de sensibilisation à la biodiversité et à l'alimentation locale. Les jardiniers volontaires pourraient également transmettre leur savoir-faire dans les écoles.

D'autres initiatives pourront émerger de la réflexion collective : carrés confiés aux classes, parcours découverte de la biodiversité, ateliers intergénérationnels, projets autour du verger conservatoire... C'est ensemble que nous définirons les priorités.

La protection du site nécessitera un dialogue constant, une présence municipale renforcée et une meilleure coordination pour prévenir les vols.

Concernant les dégâts des sangliers, des dispositifs adaptés devront être mis en place : aménagements dissuasifs, clôtures renforcées en fil d'acier et interventions rapides des services techniques pour assurer les réparations nécessaires.

Notre volonté est claire : protéger durablement le Clos des Capucins, accompagner les jardiniers et faire de ce lieu un symbole vivant de la transition écologique, sociale et éducative — toujours dans le respect du travail accompli et dans la co-construction.

Je reste naturellement à votre disposition pour poursuivre ces échanges et bâtir, avec vous, l'avenir du Clos des Capucins.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleures salutations.

Joëlle Hours

Candidate aux élections municipales de mars 2026

06 31 44 68 75

joelle-hours.fr

